

Direction de la gestion des espèces et des habitats

GROS GIBIER AU QUÉBEC EN 1989

(Exploitation par la chasse et mortalité
par des causes diverses)

par

Rodrigue Bouchard

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Septembre 1990

TABLE DES MATIÈRES

	Page
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
INTRODUCTION	1
HISTORIQUE ET MÉTHODES	2
1. CHASSE DU GROS GIBIER POUR LA SAISON 1989	5
1.1 L'Orignal	5
1.1.1 Réglementation	5
1.1.2 Présentation des données sur la récolte	5
1.1.3 Interprétation	7
1.2 Le Cerf de Virginie	17
1.2.1 Réglementation	17
1.2.2 Présentation des données sur la récolte	18
1.2.3 Interprétation	23
1.3 Le Caribou	28
1.3.1 Réglementation	28
1.3.2 Présentation des données sur la récolte	29
1.3.3 Interprétation	34
1.4 L'Ours noir	35
1.4.1 Réglementation	35
1.4.2 Présentation des données sur la récolte	35
1.4.3 Interprétation	37
2. MORTALITÉ PAR DES CAUSES AUTRES QUE LA CHASSE SPORTIVE ET LE PIÉGEAGE	44
2.1 L'Orignal	44
2.2 Le Cerf de Virginie	44
2.3 Le Caribou	48
2.4 L'Ours noir	48
APPENDICE I: Noms scientifiques des animaux mentionnés dans le texte	50

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1. Zones de chasse en 1989	4
Figure 2. Orignaux tués à la chasse en 1989	15
Figure 3. Cerfs de Virginie tués à la chasse en 1989	26
Figure 4. Caribous tués à la chasse en 1989	33
Figure 5. Ours noirs tués à la chasse en 1989	41

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1: Statistiques sur la chasse sportive de l'Original au Québec - Période de 1972 à 1989 -	6
Tableau 2: Récolte d'Orignaux par zone de chasse et dans les réserves fauniques - Saison de chasse 1989 -	8
Tableau 3: Récolte et superficie d'habitat pour l'Original dans les zones de chasse excluant les réserves fauniques - Saison de chasse 1989 -	9
Tableau 4: Caractéristiques générales de la population d'Orignaux récoltée dans les zones de chasse - Saison de chasse 1989 -	10
Tableau 5: Sexe et groupe d'âge de la récolte d'Orignaux dans les zones de chasse et dans les réserves fauniques - Saison de chasse 1989 -	11
Tableau 6: Sexe et groupe d'âge de la récolte d'Orignaux dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison de chasse 1989 -	12
Tableau 7: Chasse contingentée de l'Original dans les réserves fauniques - Période de 1985 à 1989 -	14
Tableau 8: Statistiques sur la chasse sportive du Cerf de Virginie au Québec - Période de 1972 à 1989 -	19
Tableau 9: Statistiques sur la chasse sportive du Cerf de Virginie à l'île d'Anticosti - Période de 1972 à 1989 -	20
Tableau 10: Récolte de Cerfs de Virginie à l'arme à feu par zone de chasse - Saisons de chasse 1987-1989	21
Tableau 11: Récolte de Cerfs de Virginie à l'arc par zone de chasse - Saisons de chasse 1987-1989	21
Tableau 12: Récolte de cerfs mâles durant la saison à arme à feu et superficie d'habitat pour le Cerf de Virginie dans les zones de chasse - Saison de chasse 1989 -	22

LISTE DES TABLEAUX (suite)

	Page
Tableau 13: Sexe et groupe d'âge de la récolte de Cerfs de Virginie dans les zones de chasse - Saison de chasse 1989 -	24
Tableau 14: Récolte de Cerfs de Virginie dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison de chasse 1989 -	25
Tableau 15: Statistiques sur la chasse sportive du Caribou au Québec - Période de 1972 à 1989 -	30
Tableau 16: Récolte de Caribous par zone de chasse - Saison de chasse 1989 -	31
Tableau 17: Récolte de Caribous à des fins d'alimentation par les autochtones du nord québécois selon l'ethnie et la zone de chasse - Saison 1988 - 1989	32
Tableau 18: Statistiques sur la chasse sportive de l'Ours noir au Québec - Période de 1972 à 1989 -	36
Tableau 19: Récolte saisonnière d'Ours noirs par le piégeage et la chasse depuis 1979 au Québec	38
Tableau 20: Récolte d'Ours noirs par la chasse sportive et le piégeage et superficie d'habitat de l'ours dans les zones de chasse - Saison de chasse 1989 -	39
Tableau 21: Sexe et groupe d'âge de la récolte d'Ours noirs par la chasse sportive et le piégeage dans les zones de chasse - Saison de chasse 1989 -	40
Tableau 22: Mortalité des Orignaux par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1er janvier au 31 décembre 1989	45
Tableau 23: Mortalité des Cerfs de Virginie par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1er janvier au 31 décembre 1989	46
Tableau 24: Sexe et groupe d'âge des Cerfs de Virginie impliqués dans des accidents routiers - Période du 1er janvier au 31 décembre 1989 -	47
Tableau 25: Mortalité des Ours noirs par des causes autres que la chasse sportive et le piégeage - Période du 1er janvier au 31 décembre 1989	49

INTRODUCTION

Quatre espèces de grande faune sont chassées au Québec: l'Orignal, le Cerf de Virginie, le Caribou et l'Ours noir. De plus, l'ours est également exploité par le biais du piégeage. Les noms scientifiques de ces animaux sont mentionnés à l'appendice I.

Le gros gibier est une ressource renouvelable très importante pour le Québec et, de ce fait, il convient d'en assurer une saine gestion. Pour bien remplir ce mandat, nous devons donc en estimer régulièrement la quantité disponible et évaluer le prélèvement, soit par la chasse, la prédation, le braconnage et les accidents. Ce rapport présente le bilan de la récolte et des pertes pour l'année 1989, telles que compilées à partir des renseignements obtenus grâce au système d'information sur la grande faune. Une analyse sommaire de la répartition et des caractéristiques de la récolte par la chasse, ainsi que des pertes encourues par différentes causes, est faite pour chaque zone de chasse de la province. Enfin, des cartes de distribution de la récolte par la chasse sont incluses pour l'orignal, le cerf de Virginie, le caribou et l'ours noir.

HISTORIQUE ET MÉTHODES

L'enregistrement obligatoire du gros gibier a débuté, au Québec, en 1958. À cette époque, les chasseurs faisaient rapport de leur chasse à un agent de conservation de la faune, et certaines informations relatives à l'animal abattu (sexe, jeune ou adulte) étaient notées au dos du permis. Les données étaient compilées manuellement par chacun des agents. Devant la piètre qualité des données et le manque de précision relative à la localisation des animaux abattus, le Ministère a implanté, en 1971, le programme "Fiche du gros gibier". Dans le cadre de ce programme, les données recueillies (localisation, âge, sexe, cause de mort, etc.) sur tous les animaux trouvés morts (par la chasse ou d'autres causes) sont compilées par ordinateur et conservées dans un fichier. Le quadrillage Universel Transverse Mercator (UTM) légèrement modifié est, depuis lors, utilisé, sur une base provinciale, comme unité de pointage géographique. Le niveau de précision atteint $\pm 1 \text{ km}^2$ au sud du 50° parallèle et $\pm 100 \text{ km}^2$ au nord. De plus, ce système de localisation permet d'interpréter les données quelle que soit l'unité administrative et/ou géographique. Les renseignements pertinents à la méthodologie de la collecte et de la saisie de l'information sont décrits dans Huot *et al.* (1973)¹ et dans Bouchard et Gauthier (1980)². En 1987, le système d'information sur la grande faune a été refondu de façon à permettre la saisie directe de l'information, sur ordinateur, dans les principaux points d'enregistrement. Cette modification permet une plus grande souplesse au système qui peut dorénavant être consulté et mis à jour par le personnel du Ministère tant en région qu'au bureau central. Un document normatif³ donne toute l'information nécessaire au personnel responsable de l'enregistrement.

Depuis 1972, le Ministère publie annuellement, sous le titre "Gros gibier au Québec (Exploitation par la chasse et mortalité par des causes diverses)", un rapport

présentant les données compilées par le système d'information sur la grande faune. Le présent document fait partie de cette série de publications. Les zones de chasse en vigueur lors de la saison de chasse 1989 sont illustrées à la figure 1. Aucune modification n'a été apportée, comparativement à celle de l'année 1988.

-
- 1 Huot, J., R. Bouchard et C. Gauthier. 1973. Gros gibier au Québec en 1972. Qué., Minist. Tour. Chasse Pêche. Rapp. spé. 2. 66 pp.
 - 2 Bouchard, R. et C. Gauthier. 1980. Description et bilan du programme "Fiche du Gros Gibier". Qué., Min. Loisir, Chasse et Pêche. RRF-69. 24 pp.
 - 3 Lajoie, L. 1988. Enregistrement de la grande faune et du lynx du Canada. Qué., Min. Loisir, Chasse et Pêche, Dir. gest. est. hab. Norme no. 88-01.

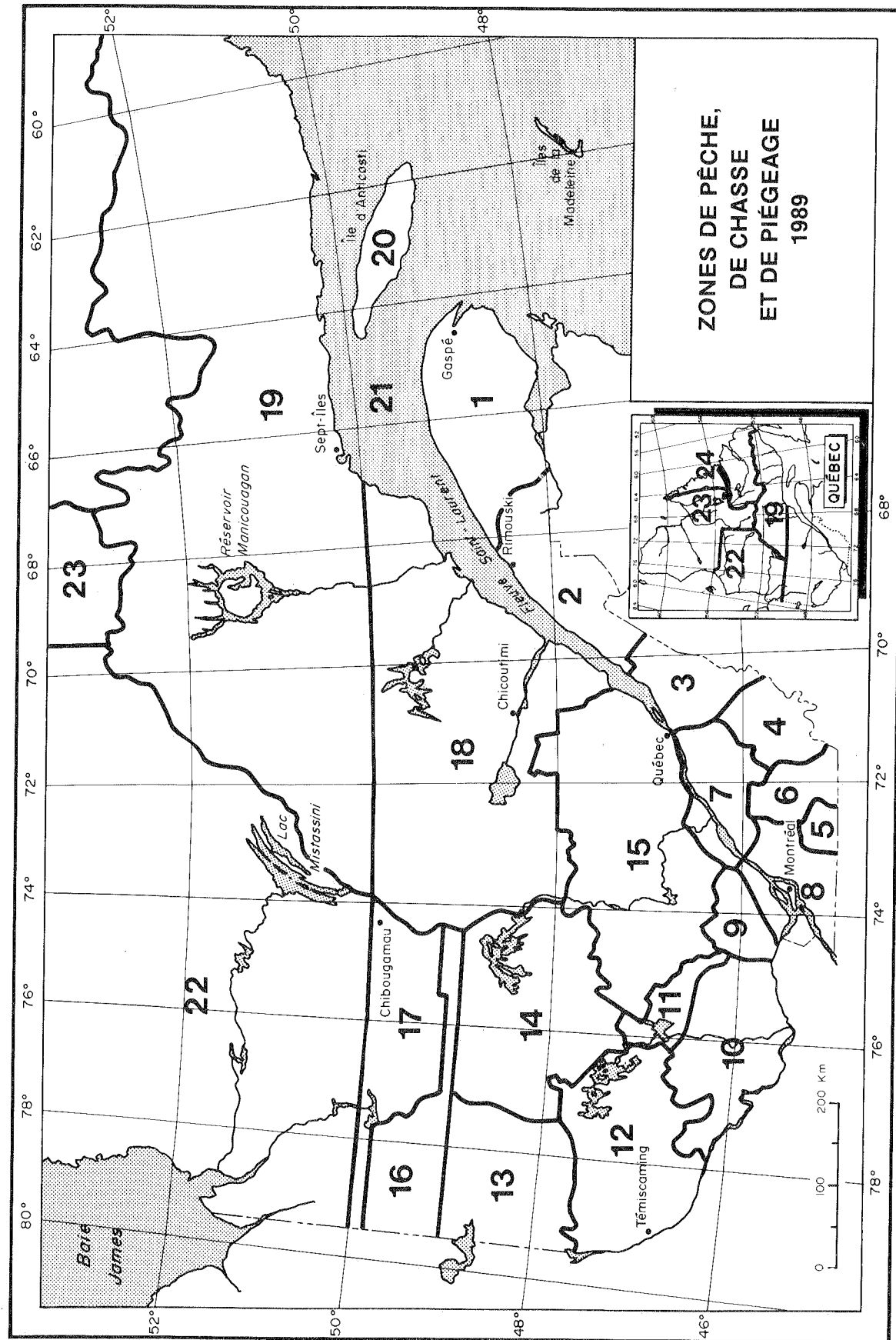


Figure 1. Zones de chasse en 1989.

1. CHASSE AU GROS GIBIER POUR LA SAISON 1989

1.1 L'Original

1.1.1 Réglementation

Deux modifications majeures ont été apportées à la réglementation de la chasse à l'original en 1989: le résident doit détenir un permis identifié à la zone de chasse de son choix et il doit obligatoirement se procurer son permis avant le jour de l'ouverture de la saison dans la zone sélectionnée.

Les autres modalités qui étaient en vigueur en 1988 ont été reconduites en 1989 à l'exception de la longueur des saisons de chasse qui a subi de légères modifications notamment pour la chasse à l'arc: réduction d'un jour de chasse dans les zones 1 à 6, ajout de 3 jours de chasse additionnels à la majorité des zones situées au nord du St-Laurent (zones 10 à 18) et réduction de deux jours de chasse dans les zones localisées au nord du 50° degré de latitude nord (zones 19 et 22). La seule modification apportée à la durée de la saison de chasse à l'arme à feu concerne la zone 20 où la saison est passée de 52 à 92 jours.

1.1.2 Présentation des données sur la récolte

Un total de 149 219 permis de chasse à l'original ont été vendus en 1989. Selon le rapport préliminaire du 28 mai 1990, le nombre de permis vendus aux résidents du Québec (146 939) a légèrement augmenté (1,9%) par rapport à 1988 (tableau 1). Dans ce tableau on constate également que le maximum de vente de permis était en baisse depuis 1987. Toutefois les nouvelles modifications réglementaires de 1989 ont probablement contribué à une augmentation des ventes de permis qui devraient dépasser 150 000 lorsque les permis en circulation auront été retournés à la banque centrale de données.

Tableau 1. Statistiques sur la chasse sportive de l'Original au Québec^a
- Période de 1972 à 1989 -

Année	Nombre d'orignaux	Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (jours) ^c	
		Résidents	Non Résidents ^b		Arme à feu	Arc
1972	6 762	59 552	2 473	10,9	9-24	-
1973	7 566	68 083	3 224	10,6	9-23	-
1974	7 317	73 735	3 288	9,5	9-23	-
1975	7 843	84 480	1 418	9,1	9-31	9
1976	7 446	91 903	1 283	8,0	9-31	9
1977	8 357	98 331	1 246	8,4	9-38	9
1978	8 978	101 332	1 433	8,7	9-38	9
1979	8 202	98 404	2 328	8,1	9-38	9
1980	9 362	115 411	1 708	8,0	9-38	9
1981	9 760	124 983	1 318	7,7	9-31	7
1982	11 811	133 470	2 365	8,7	9-31	7
1983	11 327	137 445	1 661	8,1	9-31	7
1984	11 350	146 658	1 997	7,6	9-31	14
1985	10 958	145 029	2 156	7,4	9-31	14
1986	11 178	147 521	2 155	7,5	7-31	11
1987	10 983	145 660	2 272	7,4	7-31	11
1988	11 286	144 205	2 202	7,7	7-52	11-23
1989	10 995 ^d	146 939 ^d	2 280 ^d	7,4	7-92	9-23

a Données incluant la chasse avec arme à feu et arc.

b Permis de non-résidents vendus pour chasser exclusivement l'Original à compter de 1975.

c Durée de la plus courte et de la plus longue saison de chasse dans les zones.

d Rapport partiel au 28 mai 1990.

La récolte totale d'orignaux en 1989 est de 10 995 soit 10 249 orignaux abattus dans les zones libres et 746 dans les réserves fauniques (tableau 2). La récolte totale a diminué de 2,6% par rapport à 1988. Cette baisse de la récolte combinée à une augmentation du nombre de permis vendus a contribué à la diminution du succès de chasse qui est passé de 7,7% en 1988 à 7,4% en 1989. La récolte par 10 km² d'habitat est de 0,26 pour l'ensemble des zones. Elle est toutefois particulièrement élevée dans les zones 2, 3, 4, 12 et 13 (tableau 3). Pour l'ensemble des zones, le rapport des sexes est de 136 mâles pour 100 femelles chez les adultes et légèrement en faveur des mâles chez les faons soit 105 mâles pour 100 femelles.

L'âge moyen des adultes a été estimé à 3,2 ans. L'âge des femelles est toutefois plus élevé (3,5 ans) que celui des mâles (3,0 ans). Les animaux de 1,5 an représentent 43,5% des orignaux tués et 60,5% des femelles de 2,5 ans et plus sont en lactation (tableau 4). Les tableaux 5, 6 et 7 indiquent quelques caractéristiques de la récolte, respectivement dans les zones de chasse, les zecs et les réserves fauniques.

La figure 2 illustre le nombre d'orignaux par 1 000 km² tués à la chasse en 1988 dans chaque bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km²). Cette figure illustre la distribution de la récolte au Québec. La récolte est supérieure à 10 orignaux/1 000 km² dans presque tout le territoire situé au sud du 50° parallèle. Les récoltes les plus élevées (>50/1 000 km²) ont été effectuées dans le sud-ouest du Québec.

1.1.3 Interprétation (Par Réhaume Courtois, D.G.E.H.)

Les caractéristiques de l'exploitation de l'original n'ont pas changé de façon notable par rapport aux années précédentes. La nouvelle réglementation a toutefois amené une augmentation des ventes de permis ce qui, combinée à une légère baisse de la récolte (-3%), a amené une petite diminution du succès de chasse. Celui-ci se situe maintenant à son niveau le plus bas depuis que l'on recense cette donnée (1955).

Tableau 2. Récolte d'Orignaux par zone de chasse et dans les réserves fauniques
- Saison de chasse 1989 -

Zone de chasse	Durée (jours)	Récolte		
		Arme à feu	Arc	Total
1	7 ^a (10) ^b	512	47	560 ^c
2	7(10)	456	41	497
3	9(10)	205	34	239
4	9(10)	285	48	333
5	-(10)	0	0	0
6	-(10)	0	22	22
7	-(23)	0	172	172
8	-(23)	0	11	11
9	-(23)	0	154	154
10	9(10)	448	25	473
11	9(10)	105	2	107
12	16(14)	975	6	981
13	16(14)	1 067	11	1 078
14	23(14)	1 148	3	1 151
15	16(14)	1 160	22	1 182
16	23(14)	299	0	299
17	23(14)	80	0	80
18	23(14)	2 097	4	2 103 ^d
19	31(9)	705	0	705
20	92(--)	19	0	19
22	31(9)	83	0	83
Sous-total		9 644	602	10 249
Réserves fauniques		746		746
TOTAL		10 390	602	10 995

a Durée de la saison de chasse à l'arme à feu.

b Durée de la saison de chasse à l'arc.

c Incluant 1 orignal dont le type d'engin est indéterminé.

d Incluant 2 orignaux dont le type d'engin est indéterminé.

Tableau 3. Récolte et superficie d'habitat pour l'Orignal dans les zones de chasse^a, excluant les réserves fauniques
- Saison de chasse 1989 -

Zone de chasse	Récolte totale	Superficie totale (km ²)	Récolte/10 km ²	Superficie Habitat (km ²)	Récolte/10km ² d'habitat
1	560	26 435	0,21	17 861	0,31
2	497	16 231	0,31	10 496	0,47
3	239	8 718	0,27	4 618	0,52
4	333	8 015	0,42	6 174	0,54
5 ^b	0	2 151	0,00	1 457	0,00
6 ^b	22	6 474	0,03	3 738	0,06
7 ^b	172	6 455	0,27	6 455	0,27
8 ^b	11	1 500	0,07	1 500	0,07
9 ^b	154	5 084	0,30	4 484	0,34
10	473	21 927	0,22	19 300	0,25
11	107	5 401	0,20	4 368	0,24
12	981	20 600	0,48	18 500	0,53
13	1 078	23 200	0,46	23 200	0,46
14	1 151	37 750	0,30	37 750	0,30
15	1 182	49 227	0,24	46 500	0,25
16	299	19 750	0,15	17 775	0,17
17	80	22 961	0,03	22 961	0,03
18	2 103	94 257	0,22	88 957	0,24
19	705	225 210	0,03	180 170	0,04
20	19	3 967	0,05	3 967	0,05
22	83	101 690	0,01	N.C.	N.C.
TOTAL	10 249	707 003	0,20	520 231	0,26

a Les données incluent la chasse avec arme à feu et arc.

b Chasse à l'arc seulement.

N.C.: Non calculé

Tableau 4. Caractéristiques générales de la population d'Orignaux récoltée dans les zones de chasse
- Saison de chasse 1989 -

Zone de chasse	1	2	3	4	5 ^c	6 ^c	7 ^c	8 ^c	9 ^c	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	22	TOTAL
Pourcentage des jeunes de 1,5 an	48,5	47,6	46,4	50,4	N.C.	N.C.	47,3	N.C.	12,5	40,4	40,0	34,3	43,2	49,0	46,1	41,6	29,2	42,0	35,9	N.C.	N.C.	43,5
Moyenne d'âge (n)	2,9 204	2,7 193	2,7 138	2,6 160	N.C.	N.C.	2,6 107	N.C.	5,4 8	3,4 180	2,7 11	3,3 199	3,2 190	3,2 211	3,2 196	3,1 149	3,5 24	3,4 233	4,2 168	N.C.	N.C.	3,2 2 371
Pourcentage des femelles avec lait ^a (n)	64,4 67	76,0 78	61,3 29	65,5 44	N.C.	N.C.	58,2 15	N.C.	48,5 21	53,9 76	76,9 15	48,4 123	56,6 153	62,3 132	64,0 155	63,5 41	54,5 9	63,6 283	52,7 66	N.C.	N.C.	60,5 1 307
Nombre de mâles/par 100 femelles ^b	122	109	117	149	N.C.	N.C.	271	N.C.	115	97	118	138	118	156	118	148	227	143	187	N.C.	N.C.	267

a. On suppose que toutes les femelles en lactation sont âgées de 2,5 ans et plus.

b. Basé sur la récolte totale des orignaux adultes enregistrés dans les zones concernées.

c. Chasse à l'arc seulement.

N.C. Non calculé.

n. Nombre d'animaux dans l'échantillon.

Tableau 5. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'Orignaux dans les zones de chasse et dans les réserves fauniques
- Saison de chasse 1989 -

Zone de chasse	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	ind.	TOTAL
1	227 ^a (31) ^b	197 (15)	89 (1)	0 (0)	513 (47)
2	191 (23)	183 (14)	82 (4)	0 (0)	456 (41)
3	81 (24)	83 (7)	41 (3)	0 (0)	205 (34)
4	124 (38)	101 (8)	60 (2)	0 (0)	285 (48)
5	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
6	0 (11)	0 (9)	0 (2)	0 (0)	0 (22)
7	0 (103)	0 (38)	0 (31)	0 (0)	0 (172)
8	0 (5)	0 (3)	0 (3)	0 (0)	0 (11)
9	0 (75)	0 (65)	0 (14)	0 (0)	0 (154)
10	183 (18)	202 (6)	63 (1)	0 (0)	448 (25)
11	43 (2)	39 (0)	22 (0)	0 (0)	105 (2)
12	509 (4)	369 (2)	97 (0)	0 (0)	975 (6)
13	490 (5)	415 (5)	162 (1)	0 (0)	1 067 (11)
14	636 (1)	406 (1)	106 (1)	0 (0)	1 148 (3)
15	558 (15)	478 (6)	121 (1)	3 (0)	1 160 (22)
16	158 (0)	107 (0)	34 (0)	0 (0)	299 (0)
17	50 (0)	22 (0)	8 (0)	0 (0)	80 (0)
18	1 081 (2)	757 (2)	259 (0)	2 (0)	2 099 (4)
19	415 (0)	222 (0)	65 (0)	3 (0)	705 (0)
20	12 (0)	5 (0)	2 (0)	0 (0)	19 (0)
22	56 (0)	21 (0)	6 (0)	0 (0)	83 (0)
Sous-total	4 815 (357)	3 607 (181)	1 217 (64)	8 (0)	9 647 (602)
Pourcentage	49,9 (59,3)	37,4 (30,1)	12,6 (10,6)	0,1 (0,0)	100 (100)
Réserves fauniques	462 (0)	232 (0)	44 (0)	8 (0)	746 (0)
Pourcentage	61,9%	31,1%	5,9%	1,1%	100%
Total	5 277 (357)	3 839 (181)	1 261 (64)	16 (0)	10 393 (602)
Grand total^c	5 634	4 020	1 325	16	10 995

a. Chasse à l'arme à feu.

b. Chasse à l'arc.

c. Chasse à l'arme à feu et à l'arc.

Tableau 6. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'Orignaux dans les zones d'exploitation contrôlée^a
- Saison de chasse 1989 -

ZEC	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	TOTAL
Région 01				
du Bas St-Laurent	27	45	15	87
Casault	23	10	5	38
Chapais	6	1	1	8
Owen	16	6	5	27
TOTAL	72	62	26	160
Région 02				
de l'Anse Saint-Jean	3	1	1	5
Chauvin	6	11	1	18
du Lac-de-la-Boîteuse	5	2	1	8
du Lac Bréboeuf	11	1	1	13
de la Lièvre	15	13	2	30
Martin-Valin	13	8	5	26
Mars-Moulin	16	12	2	30
Onatchiway-Est	8	6	3	17
des Passes	8	13	1	22
de la Rivière-aux-Rats	21	11	3	35
TOTAL	106	78	20	204
Région 03				
Batiscan-Neilson	10	13	3	26
Buteux-Bas-Saguenay	8	1	0	9
Jaro	11	12	4	27
du Lac-au-Sable	4	8	1	13
des Martres	5	8	3	16
de la Rivière-Blanche	13	13	2	28
TOTAL	51	55	13	119
Région 04				
de la Bessonne	2	4	4	10
Borgia	6	6	1	13
du Chapeau-de-Paille	31	17	2	50
Flamand	12	6	1	19
Frémont	4	8	1	13
du Gros-Brochet	13	7	4	24
Jeannotte	11	5	1	17
Kiskissink	9	13	4	26
de la Croche	0	1	0	1
Ménokéosawin	6	3	1	10
Tawachiche	0	1	0	1
Wessonneau	18	9	0	27
TOTAL	112	80	19	211

ZEC	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	TOTAL
Région 05				
Louise Gosford	33	23	6	62
Région 06				
Boullé	4	1	0	5
Collin	8	8	2	18
Lavigne	26	18	6	50
de la Maison-de-Pierre	13	11	0	24
Mazana	8	0	1	9
des Nymphes	13	6	1	20
Mitchinamecus	16	18	12	46
Normandie	12	10	5	27
Petawaga	26	21	8	55
TOTAL	126	93	35	254
Région 07				
Bras-Coupé-Désert	26	30	10	66
Lesueur	4	8	4	16
Pontiac	31	26	4	61
Rapides-des-Joachims	21	18	6	45
Saint-Patrice	25	20	8	53
TOTAL	107	102	32	241
Région 08				
Capitachouane	32	8	3	43
Dumoine	49	26	5	80
Festubert	26	22	6	54
Kipawa	71	48	14	133
Maganasipi	25	22	2	49
Restlgo	41	24	4	69
TOTAL	244	150	34	428
Région 09				
Trinité	8	3	0	11
Iberville	14	11	3	28
Forestville	26	19	3	48
Labrieville	3	0	0	3
Rivière Godbout	0	0	0	0
Matimek	3	3	0	6
Nordique	6	2	1	9
Varin	3	1	2	6
TOTAL	63	39	9	111
GRAND TOTAL	914	682	194	1 790

a Les données incluent la chasse avec arme à feu et arc.

Tableau 7. Chasse contingente de l'Original dans les réserves fauniques - Période de 1985 à 1989.

Réserve	Nombre d'originaux					Nombre de chasseurs					Succès de chasse				
	1985	1986	1987	1988	1989	1985	1986	1987	1988	1989	1985	1986	1987	1988	1989
Ashuapmshuan	18	18	16	17	18	180	180	180	196	195	30.0	30.0	26.7	28.3	30.0
Chic-Chocs	38	23	22	32	31	150	99	99	138	144	76.7	76.7	73.3	80.0	77.5
Dunière	62	33	35	41	40	231	160	163	191	169	76.0	66.0	68.6	82.0	80.0
Matane	62	84	83	85	76	231	294	303	333	319	80.5	92.3	91.2	93.4	83.5
Rimouski	122(1)	142	113	156	137	894	992	1011	1166	1191	47.3	48.1	40.1	56.5	40.8
Mastigouche	64(2)	60	69	64	70	540	474	548	576	572	44.1	38.0	41.1	38.8	42.4
Rouge-Matawin	53	59	44	53	40	300	337	352	354	360	53.0	59.0	44.0	53.0	40.0
Portneuf	31	36	32	27	27	285	285	341	338	328	32.6	37.0	33.7	28.4	28.4
Saint-Maurice	17	27	25	26	23	180	254	255	259	247	27.0	36.0	33.0	34.7	30.7
Papineau-Labelle	154	168	154	151	180	1176	1290	1349	1378	1390	39.3	42.9	39.2	38.5	45.9
La Vérendrye	6	5	15	9	13	72	127	129	125	98	25.0	10.0	35.0	30.0	43.3
Sept-îles-Port-Cartier	565	655	608	749	746	4008	4492	4730	5474	5423					
TOTAL															

() Animaux abattus accidentellement non inclus dans le total.

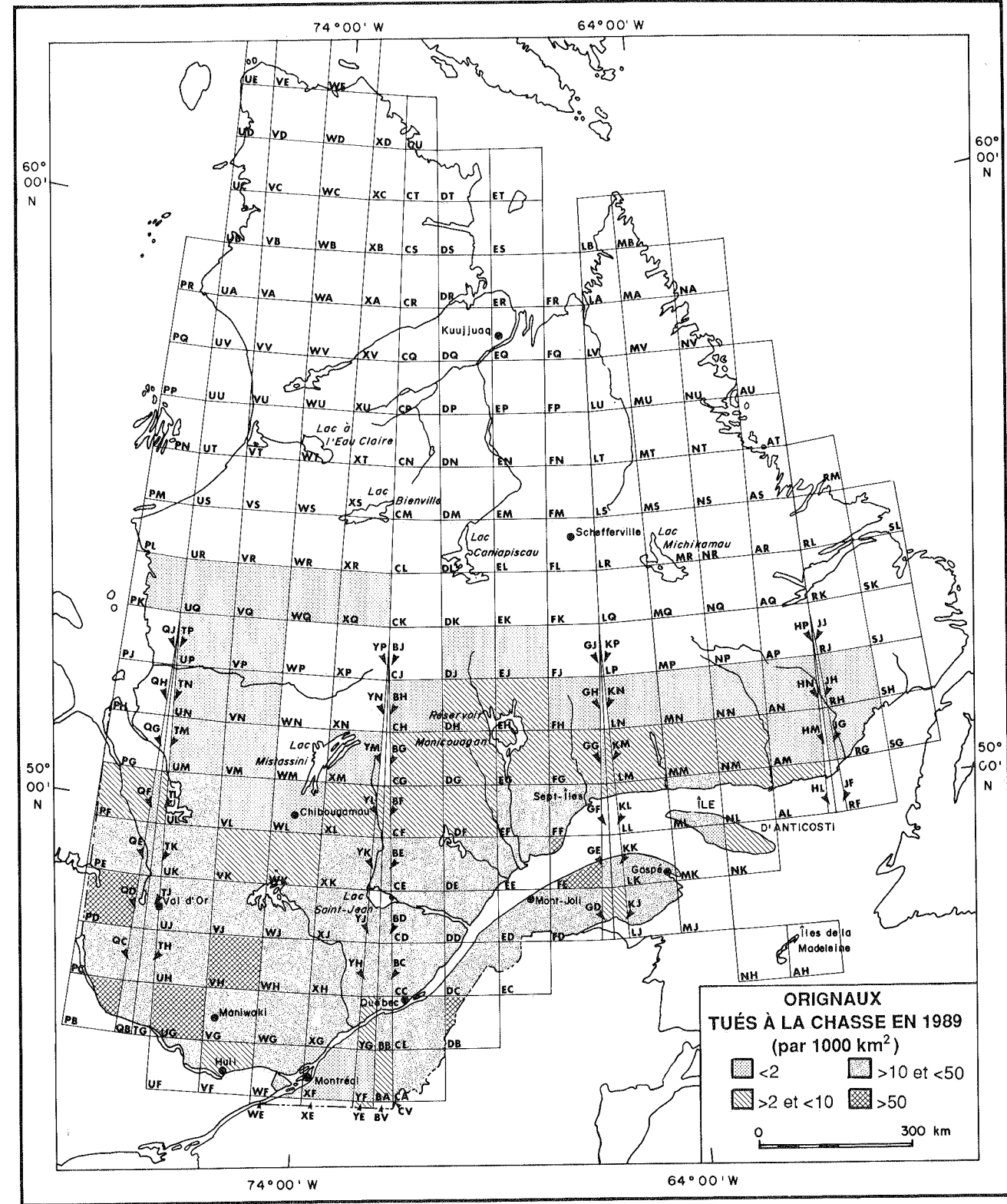


Figure 2. Originaux tués à la chasse en 1989.

La répartition de la récolte entre les différents types de territoire n'a pas changé de façon importante, bien que les zecs aient enregistré une proportion un peu plus élevée de la récolte au détriment de la zone libre et des pourvoiries.

La chasse à l'arc a continué sa progression avec une augmentation de 20% par rapport à l'année précédente. Le rythme de croissance de ce mode de prélèvement s'est toutefois stabilisé depuis l'an passé. La récolte des archers demeure malgré tout marginale (5% de la récolte totale): elle est surtout concentrée au Sud du Québec dans les zones 5 à 9 (59% de la récolte des archers), où seul cet engin est autorisé.

La chasse à l'arme à feu a baissé de 13% depuis 1982, soit une baisse annuelle de 2% environ. La diminution (5%) a été un peu plus importante à l'automne 1989. Même s'ils étaient moins nombreux (20-25 000), les chasseurs à l'arme à feu rapportaient donc environ 1 500 orignaux de plus il y a sept ans.

L'âge moyen des mâles (2,97 ans) et des femelles adultes (3,45 ans) est à son plus bas niveau depuis que ces statistiques sont recensées. Les indices de productivité (pourcentage d'animaux de 1,5 an, faons/100 femelles, présence de lait) sont par contre en hausse depuis 1987. Les données historiques montrent que la productivité oscille de façon plus ou moins cyclique depuis le début des années 1970. L'on devrait donc s'attendre à une baisse au cours des prochaines années.

Les modèles de régression, permettant de prédire le taux d'exploitation du cheptel à partir des indicateurs biologiques de la récolte, suggèrent une augmentation du taux d'exploitation (19,8%) par rapport à l'année dernière (18,8%). Selon ces modèles, le taux d'exploitation oscillerait entre 18,5% et 20,2% depuis le début des années 80 alors qu'il était d'environ 14 à 16% entre 1965 et 1970.

L'examen des données par zone de chasse montre que les tendances observées au cours des dernières années se sont maintenues à l'automne

1989. La récolte plafonne ou régresse là où l'arme à feu est autorisée alors qu'elle est en croissance dans les zones où seul l'arc est permis. L'on assistera vraisemblablement à une stagnation de la récolte à court terme dans ces zones également puisque les inventaires aériens montrent que les taux d'exploitation s'approchent maintenant du potentiel théorique même dans les zones où seul l'arc est autorisé. La récolte à l'arme à feu diminue de façon régulière depuis 1982.

Les informations disponibles montrent que la chasse de l'orignal ne pourra pas se développer dans le contexte actuel. La récolte a même tendance à régresser et le succès de chasse se maintient à son niveau le plus bas. Les inventaires aériens montrent que les densités sont très inférieures à la capacité de support du milieu. De plus, l'on retrouve généralement des densités 2 à 10 fois plus élevées dans les territoires structurés que dans la partie sans affectation particulière d'une même zone de chasse. Ceci montre l'impact négatif de la chasse dans les secteurs où elle n'est contrôlée que par la réglementation générale.

L'introduction du permis de zone et de l'arrêt de la vente des permis à l'ouverture de la saison de chasse a engendré une baisse de la récolte (-3%). Cependant, les diminutions les plus significatives ont eu lieu dans des secteurs où les taux d'exploitation sont normaux ou faibles (zone 13 et zones nordiques).

L'ensemble des informations colligées depuis 5 ou 6 ans montrent que la récolte d'orignaux ne devrait pas s'accroître au cours des prochaines années.

1.2 Le Cerf de Virginie

1.2.1 Réglementation

La réglementation concernant la chasse sportive du cerf de Virginie n'a pratiquement pas subi de modification en 1989. Le seul changement a été apporté dans les zones 4, 5, 6 et 9 où la durée de la saison de chasse

avec arme à feu est passée de 12 à 14 jours. Quant à la longueur de la saison de chasse à l'arc, elle a été la même que celle définie pour chacune des zones en 1988.

De plus, pour une cinquième année consécutive, une chasse contingentée des cerfs sans bois a été autorisée. En 1988, 2 600 permis spéciaux ont été distribués, par tirage au sort, dans 4 zones. Le nombre de permis ainsi attribués a diminué par rapport à 1988, compte tenu que cette option de chasse n'est permise que lorsque la situation des populations de cerfs le permet.

1.2.2 Présentation des données sur la récolte

Pour l'ensemble du Québec, excluant l'île d'Anticosti, une récolte record de 12 717 cerfs a été enregistrée en 1989, ce qui représente une augmentation très substantielle de 27,1% par rapport aux résultats de chasse de 1988. De ce nombre, 1 140 cerfs ont été prélevés par les archers, soit le double de la récolte de 1988. Le nombre de permis vendus aux résidents a continué de progresser en 1989. En effet 123 187 permis ont été délivrés soit 5 721 permis (4,9%) de plus qu'en 1988 (donnée en date du 28 mai 1990). Proportionnellement, cette progression est également visible pour la vente de permis à des non-résidents avec 6,2% d'augmentation par rapport à l'année précédente (Tableau 8).

Sur le territoire de l'île d'Anticosti, le nombre de permis vendus est de 3 916 pour les résidents du Québec et de 1 358 pour les non-résidents pour un total de 5 274, soit une augmentation de 306 permis par rapport à 1988. Malgré cette augmentation, la récolte a diminué de 4,9% comparativement à l'an dernier passant de 8 223 à 7 823 en 1989. Il en résulte une diminution du succès de chasse qui est passé de 1,66 cerf/chasseur en 1988 à 1,51 en 1989 (tableau 9).

Les tableaux 10 et 11 présentent la récolte de cerfs de Virginie par zone de chasse selon le type d'engin utilisé et le tableau 12 donne un aperçu de la récolte par 100 km². Dans ce dernier tableau on remarque que la récolte

Tableau 8. Statistiques sur la chasse sportive du Cerf de Virginie au Québec^{ab}
- Période de 1972 à 1989 -

Année	Nombre de cerfs	Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (jours) ^c	
		Résidents	Non Résidents		Arme à feu	Arc
1972	4 321	65 511	1 261	6,5	5-16	-
1973	3 491	67 096	1 469	5,1	5-16	-
1974	1 141	56 637	1 097	2,0	5-16	-
1975	1 258	59 951	480	2,1	5-16	-
1976	2 068	64 339	491	3,2	5-16	-
1977	2 123	77 173	671	2,7	5-16	-
1978	1 985	70 654	671	2,8	5-16	-
1979	2 196	66 264	762	3,3	5-16	-
1980	4 201	79 436	841	5,2	5-16	-
1981	7 835	109 159	1 385	7,1	5-16	14
1982	3 932	103 080	1 348	3,8	5-16	14
1983	4 753	100 116	1 456	4,7	5-16	14
1984	6 855	93 910	740	7,2	12-16	14
1985	7 437	100 524	882	7,3	12-16	14
1986	9 499	113 354	998	8,3	12-16	11
1987	9 796	114 777	1 081	8,5	12-16	11
1988	10 005	117 466	1 133	8,4	12-16	14-23
1989	12 717 ^d	123 187 ^d	1 203 ^d	10,2	14-16	14-23

a À l'exclusion de l'île d'Anticosti.

b Les données incluent la chasse à l'arme à feu et la chasse à l'arc.

c Durée de la plus courte et de la plus longue saison de chasse dans les zones.

d Rapport partiel au 28 mai 1990.

Tableau 9. Statistiques sur la chasse sportive du Cerf de Virginie à l'île d'Anticosti
- Période de 1972 à 1989 -

Année	Nombre de cerfs	Permis vendus		Succès ^a (cerf/ chasseur)	Durée de la chasse (jours)
		Résidents	Non Résidents		
1972	2 309	677	934	1,43	215
1973	2 601	748	923	1,56	215
1974	2 376	854	746	1,51	215
1975	1 660	851	527	1,20	104
1976	2 274	1 034	221	1,81	86
1977	2 078	1 225	155	1,51	85
1978	2 493	1 498	150	1,51	88
1979	2 891	1 619	137	1,65	91
1980	3 283	2 020	93	1,55	91
1981	4 758	2 628	82	1,76	117
1982	5 978	3 455	168	1,67	105
1983	6 471	3 549	220	1,72	112
1984	7 099	4 271	538	1,52	114
1985	7 881	4 325	739	1,60	121
1986	7 983	3 694	842	1,79	123
1987	7 548	3 630	1 462	1,52	123
1988	8 223	3 533	1 435	1,66	123
1989	7 823	3 916 ^b	1 358 ^b	1,51	123

a Depuis 1982, calculé pour les détenteurs de permis valables pour récolter deux cerfs, à l'exclusion du territoire réservé aux résidents de l'île.

b Rapport partiel au 28 mai 1990.

Tableau 10. Récolte de Cerfs de Virginie à l'arme à feu, par zone de chasse
- Saisons de chasse 1987-1989 -

Zone de chasse	Durée de chasse (jours)			Récolte		
	1987	1988	1989	1987	1988	1989
1	16	16	16	1 107	615	413
2	16	16	16	754	735	635
3	16	16	16	398	618	850
4	12	12	14	426	554	967
5	12	12	14	982	1 014	1 546
6	12	12	14	711	833	1 451
8	16	16	16	235	251	368
9	12	12	14	390	486	592
10	16	16	16	3 603	3 710	4 124
11	16	16	16	664	724	631
SOUS-TOTAL				9 270	9 541	11 572
20	123	123	123	7 548	8 223	7 823
TOTAL				16 818	17 764	19 400

Tableau 11. Récolte de Cerfs de Virginie à l'arc, par zone de chasse
- Saisons de chasse 1987-1989 -

Zone de chasse	Durée de chasse (jours)			Récolte		
	1987	1988	1989	1987	1988	1989
1	11	14	14	19	5	7
2	11	14	14	34	39	54
3	11	14	14	14	20	32
4	11	14	14	19	14	67
5	11	14	14	103	102	208
6	11	14	14	60	70	140
7	11	23	23	52	94	192
8	11	23	23	39	81	148
9	11	23	23	21	27	70
10	11	14	14	130	106	210
11	11	14	14	29	6	12
TOTAL				520	563	1 140

Tableau 12. Récolte de cerfs mâles durant la saison à arme à feu et superficie d'habitat pour le Cerf de Virginie dans les zones de chasse
- Saison de chasse 1989 -

Zone de chasse	Récolte de mâles	Superficie totale (km ²)	Récolte/100 km ²	Superficie habitat (km ²)	Récolte/100km ² d'habitat
1	412	26 435	1,6	19 043	2,2
2	635	16 231	3,9	11 950	5,3
3	731	8 718	8,4	5 800	12,6
4	966	8 015	12,1	6 174	15,6
5	1 546	2 151	71,9	1 457	106,1
6	1 451	6 474	22,4	3 738	38,8
8	302	1 546 ^a	19,5	425 ^a	71,1
9	513	5 084	10,1	4 484	11,4
10	3 122	21 927	14,2	10 710	29,2
11	628	5 401	11,6	3 034	20,7
20	3 847	7 673 ^b	50,1	7 673 ^b	50,1

a Partie sud de la zone 8 seulement.

b Superficie de la partie ouverte à la chasse seulement

par 100 km² d'habitat est particulièrement élevée dans les zones 5 et 8. Enfin les tableaux 13 et 14 indiquent le sexe et le groupe d'âge des cerfs de Virginie récoltés dans les zones de chasse et dans les zones d'exploitation contrôlée.

La figure 3 illustre le nombre de cerfs de Virginie par 1 000 km² tués à la chasse en 1989 dans chaque bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km²). La récolte de cerfs de Virginie se fait dans l'extrémité sud du Québec, l'Outaouais-Laurentides et l'île d'Anticosti.

1.2.3 Interprétation (Par François Potvin, D.G.E.H.)

Anticosti

Une saison difficile était appréhendée à l'île d'Anticosti à la suite de l'hiver 1988-89. Au total, 5 274 chasseurs ont récolté 7 823 cerfs, une baisse de 5% par rapport à l'année précédente. Le succès moyen des clients des six pourvoires fut de 1,51 cerf/chasseur, comparativement à 1,66 en 1988 (calculé sur la base des détenteurs d'un permis pour 2 cerfs).

Chasse à l'arc

La saison à l'arc est demeurée à 14 jours dans huit zones et à 23 jours dans les trois autres. Les archers ont récolté 1 140 cerfs en 1989, soit plus du double de l'année précédente. Une saison un peu plus tardive, de meilleures conditions de chasse et, vraisemblablement, un nombre plus élevé d'adeptes expliquent cette croissance. Le permis étant le même pour la chasse à l'arc ou à l'arme à feu, il faudra attendre une prochaine enquête pour établir le nombre d'archers. En 1984, cette clientèle avait été estimée à 11 000 personnes.

Tableau 13. Sexe et groupe d'âge de la récolte de Cerfs de Virginie dans les zones de chasse
- Saison de chasse 1989 -

Zone	Mâles adultes	Femelles adultes	Faons	Total
1	412 ^a (1) ^b	1 (2)	0 (4)	413 (7)
2	635 (11)	0 (22)	0 (21)	635 (54)
3	731 (7)	69 (9)	50 (16)	850 (32)
4	966 (14)	1 (22)	0 (31)	967 (67)
5	1 546 (44)	0 (90)	0 (74)	1 546 (208)
6	1 451 (27)	0 (53)	0 (60)	1 451 (140)
7	(66)	(72)	(54)	(192)
8	302 (50)	48 (55)	18 (43)	368 (148)
9	513 (15)	52 (33)	27 (22)	592 (70)
10	3 122 (55)	652 (92)	350 (63)	4 124 (210)
11	628 (3)	2 (5)	1 (4)	631 (12)
SOUS-TOTAL	10 306 (293)	825 (455)	446 (392)	11 577 (1 140)
Anticosti	3 847 (0)	2 778 (0)	1 198 (0)	7 823 (0)
TOTAL	14 153 (293)	3 603 (455)	1 644 (392)	19 400 (1 140)

a Chasse à l'arme à feu.

b Chasse à l'arc.

Tableau 14. Récolte de Cerfs de Virginie dans les zones d'exploitation contrôlée
- Saison de chasse 1989 -

Zec	Mâles adultes	Femelles adultes	Faons	TOTAL
Casault	4	0	0	4
Chapais	11	1	0	12
Du Bas-St-Laurent	34	2	0	36
Owens	32	2	0	34
York-Baillargeon	3	0	0	3
Jaro	38	10	11	59
Louise-Gosford	15	0	0	15
Bras-Coupé Désert	1	1	0	2
Saint-Patrice	2	0	0	2
TOTAL	140	16	11	167

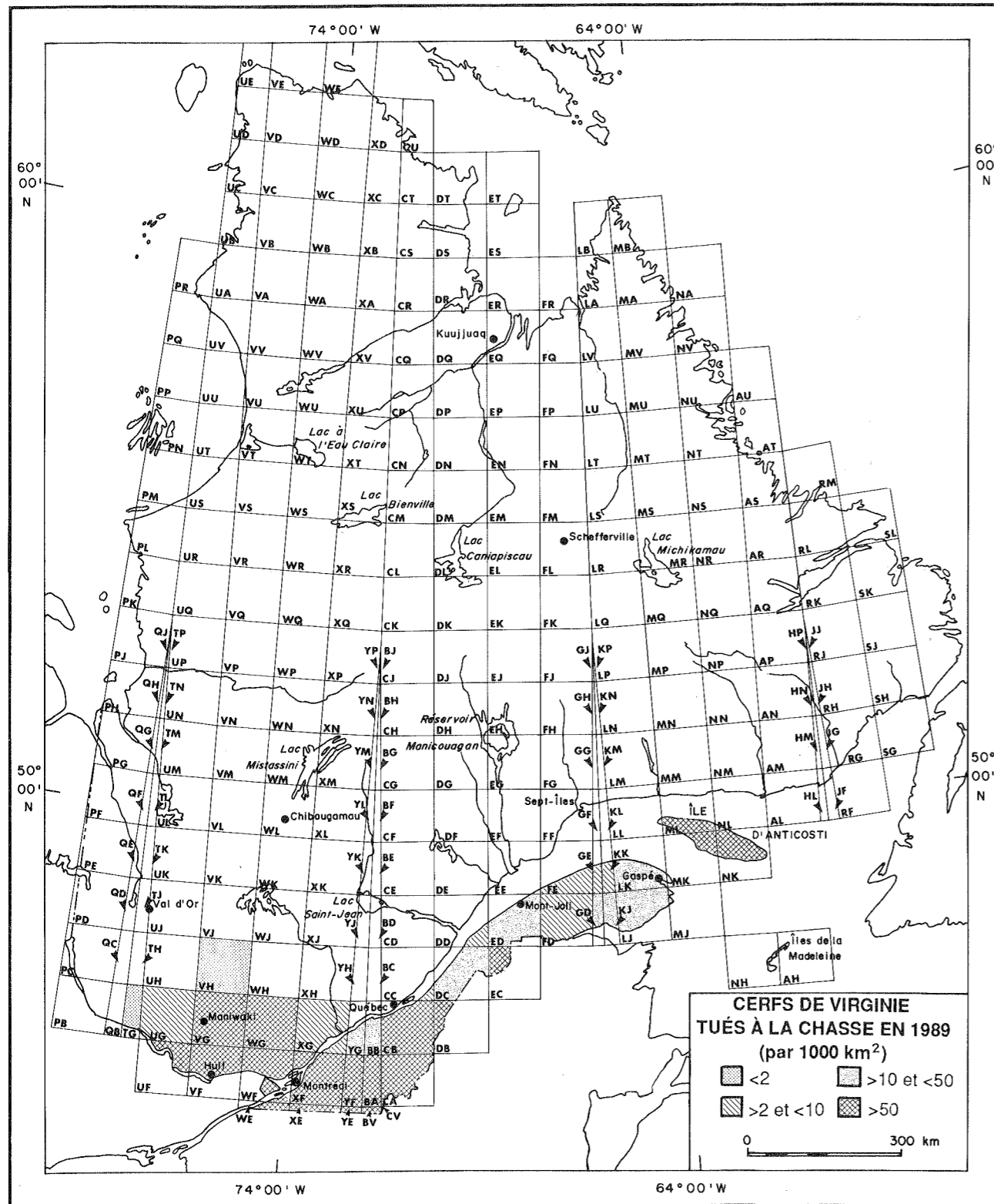


Figure 3. Cerfs de Virginie tués à la chasse en 1988.

Chasse à l'arme à feu

Les périodes de chasse à l'arme à feu furent pratiquement identiques à celles de l'année précédente. La saison a duré de 14 (12 jours antérieurement) à 16 jours selon la zone, débutant le 28 octobre dans les zones 1 et 2 et le 4 novembre partout ailleurs. Les chasseurs ont prélevé 10 306 mâles avec bois, ce qui représente une hausse de 31% par rapport à 1988 et marque un nouveau record historique.

L'hiver 1988-89 fut rigoureux dans les zones 1, 11 et 20 (île d'Anticosti), mais modéré partout ailleurs. Une récolte supérieure à 1988 était attendue, mais l'augmentation a cependant été plus forte que prévue. Sans être aussi défavorables qu'en 1988, les conditions de chasse n'ont rien eu d'exceptionnel: il n'y a eu de la neige au sol que dans une faible portion du territoire, à partir de la deuxième fin de semaine; en outre, les précipitations de pluie ont parfois été abondantes.

Tout comme l'an passé, la hausse provient principalement du Sud du Québec (+64%); dans cette région, la récolte a pratiquement triplé depuis 5 ans. L'Outaouais-Laurentides a aussi connu un accroissement notable (+16%). Dans la zone 11, une baisse était attendue à la suite d'un hiver très rigoureux et d'une situation qualifiée de sérieuse par certaines personnes en regard de la prédation du loup. À la faveur de conditions de chasse assez propices, cette zone a au contraire connu une augmentation de 12%, de sorte que le cheptel semble s'en être tiré sans trop de problèmes.

La situation est fort différente au Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, où la baisse amorcée en 1987 s'est poursuivie. La zone 1 a connu une diminution très marquée (-33%), vraisemblablement liée à un deuxième hiver rigoureux de suite. On s'interroge également sur l'impact réel du coyote dans cette zone qui connaît à chaque année les conditions d'hiver les plus difficiles pour l'ensemble du Québec. Dans la zone 2 par contre, la récolte s'est redressée de façon appréciable (+16%).

Chasse des cerfs sans bois

En 1989, 2 600 permis spéciaux étaient disponibles dans quatre zones, ce qui a fourni un prélèvement de 821 biches et de 445 faons. Le succès des détenteurs de permis a varié de 38 à 51% selon la zone. Le succès global (49%) est légèrement supérieur à celui des années précédentes. Aucun permis n'a été émis dans les zones 1, 2 et 11, à cause de la rigueur de l'hiver précédent et de la situation des populations de cerfs.

Dans la zone 10, les indices de la productivité ont décliné substantiellement. Le nombre de faons: 100 biches de 2,5 ans et plus est passé à 66, comparativement à plus de 80 de 1985 à 1988. Le taux de lactation des biches de 2,5 ans et plus fut de 49%, alors qu'il dépassait normalement les 60%. Enfin, la proportion de biches de 1,5 an n'a été que de 18%, par opposition à plus de 30% antérieurement. Deux explications sont proposées: (1) la productivité est à la baisse car la population approche de la capacité de support du milieu ou (2) la rigueur de l'hiver 1988-89 dans la zone 11 (et au nord de la zone 10) a fait chuter la productivité au printemps 1989 de même que la survie des faons nés l'année précédente.

Conclusion

L'hiver 1989-90 fut très hâtif partout au Québec mais peut malgré tout être qualifié de modéré dans l'ensemble. Toutefois, les zones 11 et 20 ont connu un deuxième hiver rigoureux d'affilée et la zone 1 un troisième. La récolte devrait diminuer à l'automne prochain dans ces zones. Ailleurs, la croissance devrait se poursuivre, particulièrement au Sud du Québec.

1.3 Le Caribou

1.3.1 Réglementation

La seule modification à la réglementation est l'ajout d'une saison de chasse hivernale de 151 jours dans la zone 22. Ailleurs la durée de chasse est la même qu'en 1988 soit 31 jours dans la zone 19, 37 jours dans la zone 24

et 152 jours dans la zone 23. Rappelons que, dans la zone 23, la saison de chasse hivernale est de 60 jours soit du 15 février au 15 avril.

De plus, dans les zones 22, 23 et 24, la limite de prises est de 2 caribous par permis. Par contre dans la zone 19, un seul caribou peut être tué par permis et le nombre de permis distribués est limité à 600.

1.3.2 Présentation des données sur la récolte

Par rapport à 1988, le nombre de permis vendus à des résidents a augmenté de 12,3% en 1989 tandis que les ventes à des non-résidents ont légèrement diminué de 0,7%. L'ouverture d'une saison de chasse hivernale dans la zone 22 avec l'émission de 1 000 permis explique la hausse du nombre de permis vendus aux résidents.

Au total, 10 178 caribous ont été tués par la chasse sportive en 1989. Il s'agit d'une augmentation de 10,7% par rapport à 1988 (tableau 15). Le succès de chasse est passé de 61,9% en 1988 à 64,9% en 1989. Le tableau 16 fournit les résultats selon les saisons et les zones de chasse. On y constate que la chasse hivernale introduite dans la zone 22 a permis une récolte appréciable de 1 087 caribous.

Les prélèvements à des fins alimentaires dans les zones de chasse 22, 23 et 24 (tableau 17) ont vraisemblablement dépassé, en nombre, la récolte sportive. Malheureusement, l'estimation de ce type de récolte demeure très imprécise pour la majorité des communautés et aucune statistique n'existe sur l'âge et le sexe des animaux récoltés. La chasse d'alimentation est probablement aussi pratiquée localement dans les zones 17, 18 et 19, mais aucune information n'est disponible à ce jour.

La figure 4 illustre la récolte par 1 000 km² par bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km²). La récolte de caribou se divise en 2 grandes concentrations correspondant aux zones de chasse 19 et 23-24. Dans la zone de chasse 19, dans le secteur du réservoir Manicouagan, le nombre de caribous tués

Tableau 15. Statistiques sur la chasse sportive du caribou au Québec
- Période de 1972 à 1989 -

Année	Nombre de caribous	Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (jours)
		Résidents	Non Résidents ^a		
1972	887	1 139	2 473	24,6	30
1973	1 231	1 775	3 224	24,6	30
1974	1 768	2 724	3 288	29,4	37
1975	1 437	2 202	358	56,1	37
1976	1 735	2 525	330	60,8	37
1977	1 663	2 359	343	61,5	37
1978	1 946	2 512	467	65,3	37
1979	2 463	2 794	698	70,5	37
1980	2 866	3 890	665	62,9	37
1981	3 392	4 805	827	60,2	37
1982	2 936	3 700	839	64,7	37
1983	4 056	2 905	858	53,9 ^b	109
1984	4 483	3 488	1 256	47,2	118
1985	6 095	3 339	1 761	59,8	31-152 ^d
1986	8 960	3 901	2 689	68,0	31-152
1987	8 797	4 182	3 686	55,9	31-152
1988	9 196	3 647	3 780	61,9	31-152
1989	10 178 ^c	4 094 ^c	3 755 ^c	64,9	31-152

a Permis de non-résidents vendus pour chasser exclusivement l'espèce à compter de 1975.

b Le taux de succès à partir de 1983 est calculé en considérant le droit de prélever deux caribous pour chaque permis vendu.

c Rapport partiel au 28 mai 1990.

d Durée de la plus courte et de la plus longue saison permise dans les zones.

N.B. Les résultats de chasse ainsi que le nombre de permis vendus incluent les données concernant la chasse à l'arc et la chasse d'hiver 1989-90.

Tableau 16. Récolte de caribous par zone de chasse
- Saison de chasse 1989 -

Saison	Zone de chasse	Durée de la chasse (jours)	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	Indéterminés	TOTAL
Hiver	22	151	863	222	2	0	1 087
	23	60	1	19	4	0	24
Automne	19	31	42	15	9	1	67
	23	92	5 979	2 573	180	151	8 883
	24	37	54	48	8	7	117
TOTAL			6 939	2 877	203	159	10 178

Tableau 17. Récolte de Caribous à des fins d'alimentation par les autochtones du nord québécois selon l'ethnie et la zone de chasse - Saison 1988-1989 -

Zone 22		Zone 23			Total	
Cris		Inuit		Naskapis ^a		Montagnais ^a
Nord ^{bd}	Sud ^{ce}	Baie d'Ungava ^{af}		Déroit et Baie d'Hudson ^{bg}		
333	363	2 486		1 000 ^h	1 000 ^h	10 260

- a Récolte pratiquée majoritairement à même le troupeau de la rivière George.
- b Récolte pratiquée à même les troupeaux de la rivière George et de la rivière aux Feuilles.
- c Récolte pratiquée à même les populations résidentes de la taiga.
- d Communautés de Chisasibi, Whapmagoostui et de Wemindji.
- e Communautés de Eastmain, Fort-Rupert, Némiscau, Mistassini et Waswanipi.
- f Communautés de Kangiqsualujuaq, Kuujuaq et Tasiujaq.
- g Communautés de Aupaluk, Kangirsuk, Quaqaq, Kangiqsujuaq, Salluit, Akulivik, Povungnituk, Inukjuak, Umiujaq et Kuujuarapik. À noter que la Communauté Ivujivik a refusé de collaborer à l'étude au cours des saisons 1987-1988 et 1988-1989.
- h Extrapolée à partir d'enquêtes antérieures.

Source: Serge Couturier

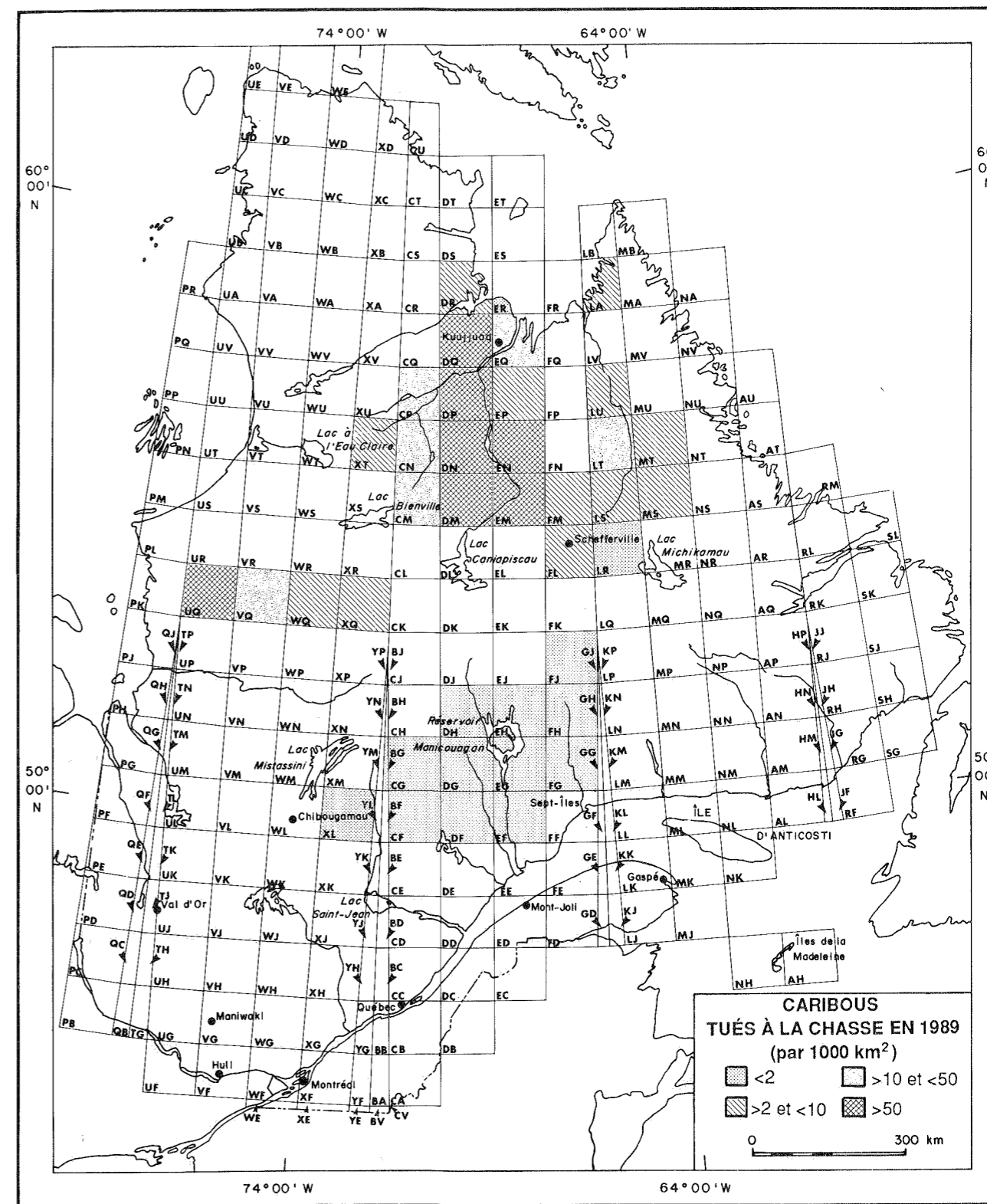


Figure 4. Caribous tués à la chasse en 1989.

est inférieur à 2/1 000 km². Plus au nord, au nord de Schefferville, le nombre de caribous tués est beaucoup plus élevé. Le troupeau de la rivière George y est exploité.

1.3.3 Interprétation

Les prélèvements de caribous par les chasseurs sportifs ont atteint un sommet de 10 178 bêtes en 1989. L'augmentation de la récolte est surtout attribuable à l'introduction d'une chasse hivernale dans la zone 22 où 1 087 caribous ont été tués. La récolte a également augmenté dans la zone 23 avec 237 caribous de plus qu'en 1988 et ce malgré une légère diminution du nombre des chasseurs. Une meilleure utilisation des camps mobiles mis à la disposition des chasseurs par les pourvoyeurs explique en partie la hausse enregistrée.

Par contre dans la zone 24, la récolte est en chute libre depuis 1987 avec des diminutions de 34% (-430), 58% (-340) en 1988 et 37% (-295) en 1989. La récolte qui était de 1 238 caribous en 1986 a atteint un niveau relativement bas en 1989 avec un prélèvement de 117 caribous. Compte tenu que le succès de la récolte de cette zone est étroitement lié à la présence du troupeau de caribou sur le territoire, ces chutes de récolte sont la résultante de la migration hâtive des caribous vers l'ouest observée au cours des dernières années. Ce changement dans les habitudes de comportement de ce troupeau, a modifié l'intérêt des chasseurs pour cette zone. Le nombre de permis vendus, qui excédait 1 000 en 1987, a chuté à 631 en 1988 et 173 en 1989, ce qui a contribué à accentuer les baisses de récolte enregistrées au cours des deux dernières années.

Dans le cas de ce cervidé, le succès de chasse, le rapport des sexes et la proportion des faons dans la récolte constituent des indices de l'abondance du gibier sur les territoires de chasse, mais ils ne sont pas liés à la taille du troupeau. Ainsi dans les zones 22 et 23, la récolte sportive majoritairement composée de mâles suggère qu'il y avait abondance du gibier sur le territoire. Dans le cas de la zone 24, un rapport des sexes légèrement en

faveur des mâles est possiblement un reflet de la rareté du caribou sur ce territoire.

La récolte pratiquée dans la zone 19 touche des petites populations relativement sédentaires existant à très faible densité. La récolte très limitée empêche de tirer des conclusions précises sur les résultats étant donné le peu d'informations disponibles sur la densité du cheptel dans le secteur chassé. Toutefois un rapport des sexes en faveur des mâles suggère qu'il y avait probablement abondance du caribou lors de la dernière saison de chasse. Enfin notons que le taux de succès de cette zone est de 11,1% soit une diminution de 1,6% par rapport à 1988.

1.4 L'Ours noir

1.4.1 Réglementation

En 1989, très peu de modifications ont été apportées à la réglementation de l'ours noir. La durée totale de la chasse de l'ours, incluant les saisons du printemps et de l'automne, varie de 92 à 122 jours dépendamment des zones, soit 1 jour de moins qu'en 1988 pour la saison la plus longue. Le permis est valable pour un ours par saison. Quant au piégeage de l'ours noir, il n'existe aucune restriction du nombre de prises. Les saisons de piégeage (printemps et automne) ont une durée totale de 111 à 127 jours selon les zones.

1.4.2 Présentation des données sur la récolte

Le nombre de permis vendus à des résidents en 1989 s'élève à 19 631 soit une augmentation de 6,9% par rapport à 1988. Quant aux permis vendus aux non-résidents, leur nombre a légèrement augmenté de 3,5% (tableau 18).

Au total, la chasse sportive printanière et automnale a permis une récolte record de 2 675 ours noirs en 1989 soit une augmentation de 16,4% par rapport à la récolte de 1988. L'augmentation de la récolte est surtout

**Tableau 18. Statistiques sur la chasse sportive de l'Ours noir au Québec
- Période de 1972 à 1989 -**

Année	Arme à feu	Arc	Total	Résidents	Non-résidents	Succès (%)	Durée de la chasse
1972	643	-	643	2 357	2 927	12,2	-
1973	427	-	427	3 809	3 029	6,2	-
1974	489	-	489	4 071	2 649	7,3	-
1975	458	-	458	5 181	2 263	6,2	-
1976	752	-	752	6 763	1 980	8,6	-
1977	684	-	684	7 446	1 780	7,4	-
1978	999	-	999	7 874	2 193	9,9	-
1979 ^a	1 070	-	1 070	25 511	1 828	3,9	152
1980	1 747	-	1 747	35 990	3 103	4,5	128-150 ^d
1981	1 524	-	1 524	41 341	3 366	3,4	102-123
1982	1 436	-	1 436	40 087	3 374	3,3	101-123
1983	1 747	-	1 747	41 326	3 390	3,9	101-123
1984 ^b	1 437	-	1 437	19 444	3 423	6,3	96-123
1985	1 586	-	1 586	21 480	3 616	6,3	96-116
1986	2 454	-	2 454	23 140	3 793	9,1	96-116
1987	1 952	-	1 952	19 916	4 442	8,0	96-116
1988	2 036	262	2 298	18 373	4 606	10,0	96-123
1989	2 296	379	2 675 ^c	19 631 ^c	4 765 ^c	11,0	96-126

a Instauration d'un permis spécifique à l'ours noir.

b Hausse du coût des permis.

c Rapport partiel au 28 mai 1990

d Plus courte et plus longue saison permise dans les zones.

attribuable au succès de la chasse printanière qui a enregistré une hausse de 31,8%. Soulignons que la chasse à l'arc semble gagner en popularité avec une récolte de 44,7% supérieure à celle de 1988.

Enfin, la récolte par le biais du piégeage a enregistré une hausse similaire (+32,5%) pour atteindre un sommet de 628 ours en 1989. La forte augmentation de la récolte par le piégeage au printemps (+57,5%) est directement responsable de cette hausse (tableau 19). Les tableaux 20 et 21 présentent les caractéristiques de la récolte dans chaque zone de chasse.

La figure 5 illustre le nombre d'ours noirs par 1 000 km² tués à la chasse en 1989 dans chaque bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km²). La plupart des ours ont été tués au sud du 50° parallèle. C'est dans le sud-ouest du Québec, dans le secteur de Maniwaki que l'on retrouve la récolte la plus élevée (>10/1 000 km²). Quelques ours noirs ont été tués dans le nord du Québec, probablement par des chasseurs de caribous.

1.4.3 Interprétation (Par Hélène Jolicoeur D.G.E.H.)

La récolte d'ours en 1989 a été une des plus importantes jamais enregistrées depuis 1979 et ce, autant du côté de la chasse que de celui du piégeage. En tout, 3 303 ours ont été tués par ces deux causes de mortalité, soit une augmentation de 10% par rapport à 1986, la précédente année record.

En date du 28 mai 1990, le nombre de permis vendus atteignait 24 396 permis; la répartition entre utilisateurs s'établit comme suit: 19 631 permis vendus à des résidents et 4 765 permis vendus à des non-résidents. Si on applique aux 1 356 permis qui sont toujours en circulation le taux de vente de 47% calculé à partir des permis déjà retournés au Ministère, on peut s'attendre à ce que 637 permis viennent s'ajouter au nombre total de permis vendus. À ce moment-là, les ventes finales de permis s'élèveraient à environ 25 033 permis ce qui ferait de 1989 une année plutôt moyenne en terme d'activité de chasse à l'ours. Par contre, la vente saisonnière des

Tableau 19. Récolte saisonnière d'Ours noirs par le piégeage et la chasse depuis 1979 au Québec.

Année	Récolte				Grand total	
	Chasse		Piégeage			Autres Causes
	Printemps	Automne	Printemps	Automne		
1979	381	662	31	38	66	1 178
1980	784	953	101	181	220	2 239
1981	621	902	356	125	150	2 154
1982	445	987	193	96	60	1 781
1983	797	962	333	94	173	2 359
1984	575	816	300	180	104	1 978
1985	1 004	582	436	110	203	2 335
1986	1 256	1 158	343	191	527	3 475
1987	1 192	760	443	145	140	2 680
1988	1 280	1 018	315	159	116	2 888
1989	1 687	988	496	132	165	3 468

Tableau 20. Récolte d'Ours noirs par la chasse sportive et le piégeage et superficie d'habitat de l'ours dans les zones de chasse - Saison de chasse 1989 -

Zone de chasse	Superficie de Habitat (km ²)	Récolte				TOTAL	Récolte /100km ²
		Printemps		Automne			
		Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage		
1	17 861	41(2)	125	13(0)	16	195(2)	1,10
2	10 496	49(30)	48	60(0)	10	167(30)	1,88
3	4 618	40(0)	52	87(1)	19	198(1)	4,31
4	6 174	24(2)	16	110(0)	22	172(2)	2,82
5	1 457	1(0)	0	5(0)	0	6(0)	0,41
6	3 738	16(0)	0	43(0)	1	60(0)	1,61
7	6 455	15(0)	16	21(0)	6	58(0)	2,90
8	1 500	2(0)	0	1(0)	0	3(0)	0,20
9	4 484	12(4)	3	38(0)	8	61(4)	1,45
10	19 300	84(295)	25	141(37)	6	256(332)	3,05
11	4 368	31(30)	7	25(2)	1	64(32)	2,20
12	18 500	76(267)	7	21(24)	5	109(291)	2,16
13	23 200	83(108)	47	19(13)	2	151(121)	1,17
14	37 750	38(60)	13	61(3)	0	112(63)	0,46
15	46 500	153(37)	38	109(2)	18	318(39)	0,77
16	17 775	11(1)	5	15(0)	0	31(1)	0,18
17	22 961	3(11)	0	5(0)	1	9(11)	0,09
18	88 957	132(28)	88	99(3)	9	328(31)	0,40
19	180 170	1(0)	1	12(0)	0	14(0)	0,01
22	N.C.	0(0)	5	0(0)	8	13(0)	N.C.
23	N.C.	0(0)	0	8(10)	0	8(10)	N.C.
TOTAL		812(875)	496	893(95)	132	2 333(970)	0,55

() Nombre d'ours récoltés par des non-résidents.

Tableau 21. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'Ours noirs par la chasse sportive et le piégeage dans les zones de chasse - Saison de chasse 1989 -

Zone de chasse	Mâles(1) adultes		Femelles(1) adultes		Oursons (jusqu'à 2 ans)		Indéterminés	TOTAL
	Chasse Piégeage		Chasse Piégeage		Chasse Piégeage			
1	24	72	17	40	15	29	0	197
2	69	32	41	18	24	7	6	197
3	58	40	36	20	33	11	1	199
4	75	19	30	13	31	6	0	174
5	4	0	1	0	1	0	0	6
6	32	1	22	0	5	0	0	60
7	16	12	14	7	6	3	0	58
8	1	0	1	0	0	0	1	3
9	28	9	19	2	7	0	0	65
10	292	19	162	8	98	4	5	588
11	49	3	28	2	10	3	1	96
12	236	4	116	8	35	0	1	400
13	118	35	89	13	15	1	1	272
14	79	9	62	3	18	1	3	175
15	175	26	84	16	32	12	12	357
16	14	2	10	3	3	0	0	32
17	9	1	6	0	4	0	0	20
18	143	50	89	29	27	15	6	359
19	6	1	4	0	3	0	0	14
22	0	1	0	0	0	11	1	13
23	9	0	6	0	3	0	0	18
TOTAL	1 437	336	837	182	370	103	38	3 303

(1) 2 ans et plus.

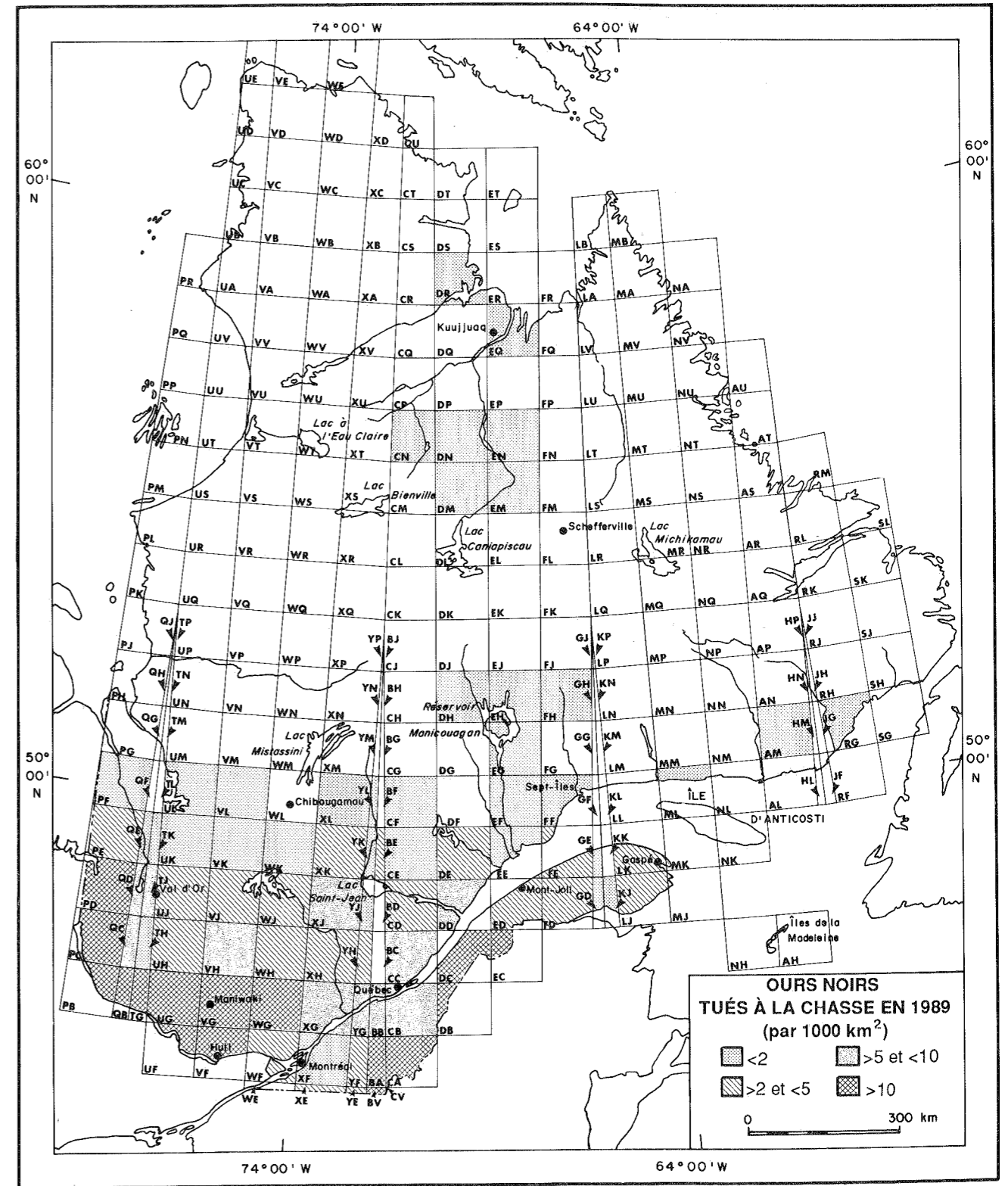


Figure 5. Ours noirs tués à la chasse en 1989.

permis de chasse à l'ours montre, en 1989, un patron fort différent des deux années précédentes. En effet, 73% des permis se sont vendus à l'automne 1989 comparativement à 52% pour 1987 et à 53% pour 1988.

La hausse de la récolte de chasse et de piégeage s'est fait sentir dans 11 zones sur 20 (01, 02, 03, 04, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17). La zone 03 s'est démarquée de façon spectaculaire des autres zones avec un prélèvement qui a plus que doublé passant de 83 ours en 1988 à 199 en 1989. La récolte reste plutôt stable dans les zones 06, 08, 09, 18 et 23 alors qu'elle est à la baisse dans les zones 05, 07, 10 et 19. C'est dans la zone 05 que la diminution de la récolte de chasse et de piégeage a été la plus marquée. En effet, il ne s'est prélevé que 6 ours en 1989 dans cette zone comparativement aux 25 ours qui se prenaient en moyenne chaque année depuis 1986.

Les prélèvements d'ours les plus importants se font dans la zone 10 avec près de 600 ours récoltés. La récolte par unité de 100 km² de territoire y est aussi une des plus élevées avec environ 3,0 ours récoltés par 100 km². Actuellement, seules les zones 03 et 04 supportent, avec la zone 10, de tels prélèvements. Des analyses plus approfondies au niveau des rapports de sexe et d'âge des animaux capturés nous permettront de poser un diagnostic plus poussé du degré d'exploitation de ces 3 zones.

Encore cette année, la récolte de printemps a été plus importante que la récolte d'automne. Compte tenu que seulement 26% des permis ont été achetés au printemps, le succès des chasseurs de printemps a été très élevé, de l'ordre de 27%, comparativement à 6% pour les chasseurs d'automne. Ce fort taux de prélèvement s'explique par la concentration printanière des chasseurs non-résidents. Ceux-ci fréquentent majoritairement les pourvoiries qui assurent à leurs clients un bon succès de chasse. En 1989, 52% de la récolte de printemps a été prélevé par des non-résidents. Ce pourcentage est de l'ordre de 10% à l'automne. C'est dans les zones 10 et 12 que les non-résidents sont les plus actifs; à ces deux endroits, ils ont enregistré, à eux seuls, 78% de la récolte de ces deux

zones. Les non-résidents ont aussi un impact significatif dans les zones 02, 09, 11, 13 et 14.

La chasse contrôlée à l'ours dans les 4 réserves fauniques qui l'offrent a connu cette année un certain succès tant au point de vue des inscriptions, qu'au niveau des ours qui y ont été prélevés. Cette activité, qui a débuté en 1988, prend un essor de plus en plus intéressant. En 1989, il s'est récolté 32 ours dans la réserve des Laurentides, 24 ours dans la réserve de Papineau-Labelle, 9 ours dans la réserve de Portneuf et 32 ours dans la réserve de la Vérendrye.

La chasse à l'ours se porte relativement bien au Québec même si on craint pour certaines zones où les prélèvements par unité territoriale sont devenus très élevés (zones 03, 04 et 10).

2. MORTALITÉ PAR DES CAUSES AUTRES QUE LA CHASSE SPORTIVE ET LE PIÉGEAGE

Les données compilées dans cette section regroupent les gros gibiers morts de causes diverses, autres que la chasse sportive et le piégeage. Le décompte des animaux morts n'étant pas systématique sur tout le territoire, seuls sont compilés les animaux rapportés par le biais du système d'information sur la grande faune. L'information est recueillie proportionnellement à sa facilité d'observation. En effet, la plus grande quantité de données est susceptible de provenir des régions où les observateurs sont les plus nombreux et être reliées à des causes de mort plus facilement détectables. La mise en oeuvre de projets de recherche spécifiques dans un secteur donné peut occasionner des hausses dans la découverte de carcasses ou dans la capture de prédateurs, sans que cela soit significatif d'une variation du taux de mortalité ou de la densité des différentes espèces. Ces hausses peuvent simplement être dues à l'intensification des recherches dans ce secteur.

En 1989, 3 538 fiches rapportant des gros gibiers morts par d'autres causes que la chasse et le piégeage ont été complétées. Le cerf de Virginie avec 77,9% des fiches reçues figure au premier rang des mortalités inventoriées. Pour sa part, l'orignal représente 17,4% des mortalités rapportées tandis que l'ours noir totalise 4,7%.

2.1 L'Orignal

En 1989, 617 orignaux, dont la cause de la mort est autre que la chasse sportive, ont été comptabilisés (tableau 22). Les accidents routiers figurent comme la plus importante avec 49,1% suivi des causes de mort non identifiées avec 27,6%. Enfin le braconnage est troisième en importance avec 20,4% des carcasses retrouvées.

2.2 Le Cerf de Virginie

Cette année, 2 756 cerfs ont été rapportés suite à des mortalités autres que la chasse (tableau 23). Les cas d'accidents routiers sont les plus nombreux avec

Tableau 22. Mortalité des Orignaux par des causes autres que la chasse sportive
- Période du 1er janvier au 31 décembre 1989 -

Zone de chasse	Cause de la mort				Total
	Braconnage	Prédation	Accident routier	Autre	
1	11	0	20	20	51
2	14	1	18	14	47
3	7	0	16	5	28
4	4	0	12	1	17
6	1	0	4	3	8
7	3	0	49	6	58
8	3	0	7	0	10
9	5	0	23	12	40
10	12	2	10	10	34
11	0	0	4	1	5
12	25	2	24	5	56
13	11	2	33	6	52
14	0	0	6	5	11
15	12	4	41	19	76
16	1	2	4	2	9
17	0	1	0	1	2
18	15	3	29	53	100
19	2	1	3	7	13
TOTAL	126	18	303	170	617

Tableau 23. Mortalité des Cerfs de Virginie par des causes autres que la chasse sportive
- Période du 1er janvier au 31 décembre 1989 -

Zone de chasse	Cause de la mort				Total
	Braconnage	Prédation	Accident routier	Autre	
1	22	40	32	28	122
2	28	13	46	30	117
3	34	5	72	12	123
4	43	6	132	14	195
5	21	3	348	9	381
6	27	5	270	30	332
7	8	9	172	31	220
8	22	11	312	14	359
9	9	28	80	16	133
10	85	111	254	61	511
11	5	44	57	41	147
12	0	1	5	0	6
13	1	2	2	1	6
15	4	10	33	9	56
18	0	1	3	7	11
20	3	0	34	0	37
TOTAL	312	289	1 852	303	2 756

Tableau 24. Sexe et groupe d'âge des Cerfs de Virginie impliqués dans des accidents routiers
- Période du 1er janvier au 31 décembre 1989 -

Zone de chasse	Accidents routiers				Total
	Mâles	Femelles	Jeunes	Indéterminés	
1	13	12	6	1	32
2	13	23	9	1	46
3	32	30	9	1	72
4	44	60	26	2	132
5	65	167	67	49	348
6	67	109	52	42	270
7	74	62	21	15	172
8	114	121	25	52	312
9	20	39	14	7	80
10	72	96	63	23	254
11	12	24	17	4	57
12	1	3	0	1	5
13	1	1	0	0	2
15	10	15	5	3	33
18	2	1	0	0	3
20	11	11	6	6	34
TOTAL	551	774	320	207	1 852

67,2% des enregistrements. Les autres carcasses retrouvées sont réparties comme suit: braconnage 11,3%; autre 11,0%; prédation 10,5%.

2.3 Le Caribou

La mortalité du caribou par des causes autres que la chasse sportive est sans doute importante si l'on considère les accidents lors des migrations (ex: noyades), la chasse par les autochtones (tableau 17), la chasse au Labrador et la prédation. Toutefois le territoire occupé par le caribou étant très peu accessible, aucune donnée concernant ces mortalités n'est comptabilisée par le système d'information sur la grande faune.

2.4 L'Ours noir

En 1989, 165 ours noirs dont la cause de mort n'est pas la chasse sportive et le piégeage ont été recensés (tableau 25). De ce nombre, 35,1% ont été tués lors de contrôle d'animaux nuisibles et 31,2% dans des accidents routiers.

Tableau 25. Mortalité des Ours noirs par des causes autres que la chasse sportive et le piégeage
- Période du 1er janvier au 31 décembre 1989 -

Zone de chasse	Cause de la mort				Total
	Braconnage	Accident routier	Autre	Contrôle	
1	1	0	1	0	2
2	0	3	0	1	4
3	3	6	3	0	12
4	0	1	4	0	5
5	0	1	0	0	1
6	0	4	2	2	8
7	0	2	1	0	3
9	1	1	2	0	4
10	4	9	4	7	24
11	0	1	0	1	2
12	0	3	3	15	21
13	0	6	2	1	9
14	0	0	1	0	1
15	1	9	11	19	40
16	0	1	0	0	1
18	5	5	4	6	20
19	0	0	1	0	1
22	0	0	0	6	6
23	0	0	1	0	1
TOTAL	15	52	40	58	165

APPENDICE I

Noms scientifiques des animaux
mentionnés dans le texte

Original
Cerf de Virginie
Caribou
Ours noir

Alces alces
Odocoileus virginianus
Rangifer tarandus
Ursus americanus
